

**Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
de l'Agglomération de Chaumont,**

COMPTE RENDU

**de la séance
du conseil d'administration en date du**

31 mars 2026

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-cinq mars deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Patrice VOIRIN, Vice-Président.

Madame Lise COURTOIS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 32

PRESENTS : 22

Patrice VOIRIN, Max BOUCHOT, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Joël CLEMENT, Didier COGNON, Evelyne CORREANI, Lise COURTOIS, Eric COURAGEOT, Michel COURAGEOT, Audrey DUHOUX, Marc DUVAL, Marie-Noëlle HUBERT, Didier JOLLY, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Cyril PIERSON, Michel PROST, Philippe RUTARD, Marie-Christine SIMONNET, Guy URSCHEL

EXCUSES : 10

Khalid BOUSABATA, Annick CATTANI, Patricia ELMAJDOUBI, Anne-Marie GORSE, Magali GUENY, Michèle LEMAIRE, Stéphane MARTINELLI, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOËL, Luc NOIROT

PROCURATIONS : 1

Stéphane MARTINELLI à Patrice VOIRIN

TITRES	N° PAGES
1- Budget annexe « Micro-crèche et RAM-DSP »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation	3
2- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation	3
3- Budget annexe « Chantier d'insertion »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation	4
4- Budget principal du CIAS- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation	4
5- Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe « Résidence Jacques Weil »	4
6- Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe « MARPA Les Lilas »	4
7- Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe « Résidence Jacques Weil »	5
8- Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe « MARPA Les Lilas »	5
9- Budget annexe « Résidence Jacques Weil »- Affectation des résultats 2025	5
10- Budget annexe « MARPA Les Lilas »- Affectation des résultats 2025	6
11- Budget annexe « Micro-crèche et RAM-DSP »- Affectation des résultats 2025	6
12- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Affectation des résultats 2025	6
13- Budget annexe du chantier d'insertion- Affectation des résultats 2025	6
14- Budget principal du CIAS- Affectation des résultats 2025	7
15- Budget annexe « Résidence Jacques Weil »- Budget primitif 2026	7-8
16- Budget annexe « MARPA Les Lilas »- Budget primitif 2026	9

17- Budget annexe « Micro-crèche et RAM-DSP »- Budget primitif 2026	10
18- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Budget primitif 2026	11
19- Budget annexe du chantier d'insertion- Budget primitif 2026	12
20- Budget principal du CIAS- Budget primitif 2026	13
21- Modification du tableau des postes- Création d'un poste d'adjointe administrative et un poste d'adjoint technique au portage de repas	13
22- MARPA- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences autonomes auprès de la CARSAT	14
23- Résidence Jacques Weil- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences autonomes auprès de la CARSAT	14
24- Autorisation à Monsieur le Président à signer la convention départementale d'insertion pour 2026	15
25- Compte-rendu des actes passés par le Président	15

Madame Lise COURTOIS est désignée pour être la secrétaire de cette séance.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 24 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le vice-président, ayant quitté la séance, le Conseil d'Administration siège sous la présidence de Monsieur Didier COGNON, membre élu du Conseil d'administration conformément à l'article L.2121-14 du CGCT.

1- Budget annexe « Micro-crèche et RAM-DSP »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation

En section d'investissement, aucune dépense n'a été réalisée et en recettes, les amortissements sont pris en compte.

En section de fonctionnement, la principale dépense concerne le remboursement dans le cadre des DSP de Nogent, Froncles et Villiers-le-Sec.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de la Micro-crèche et RAM-DSP.

2- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation

En dépenses de fonctionnement, 200 679.95 € ont été dépensés au chapitre 12 (Charges de personnel). Les principales dépenses concernent l'achat des repas à la société Estredia (257 346.16 €) et les réparations (environ 11 000 €). Et en recettes 29037.23 € proviennent du budget principal pour équilibrer le budget.

En section d'investissement, nous avons réalisé une dépense de 34 411.02 € pour l'achat d'un véhicule. Les amortissements sont pris en compte. Aucun investissement n'est prévu pour 2026.

Monsieur PROST demande si l'activité est en baisse. Monsieur SIVADE répond qu'elle se maintient. En hiver, il y a eu beaucoup d'hospitalisations et des décès mais de nouveaux bénéficiaires sont arrivés ce qui fait un équilibre.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du portage de repas à domicile.

3- Budget annexe « Chantier d'insertion »- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation

En section d'investissement, l'achat d'un perforateur a été réalisé en 2025 et le solde de la section s'élève à 7291.96 €.

En section de fonctionnement, le résultat de l'exercice est déficitaire (-4212.81). Le budget est à 0 avec un report du résultat antérieur de 4212.81 €.

La subvention d'équilibre de 1854.05 € est venue consolider le budget. Le coût réel du service est de 5437.91 €.

Une réflexion doit être menée sur la mise en place d'une autre activité en lien avec l'insertion.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du chantier d'insertion.

4- Budget principal du CIAS- Compte financier unique 2025- Rapport de présentation

En section d'investissement, nous constatons un résultat global à 7703.31 (-13177.54 en 2024). Ce déficit sera reporté sur l'exercice 2026.

En section de fonctionnement, le résultat global est de 85843.02 alors qu'il était de 175 051.85 en 2024.

Le solde global en 2025 est 93 546.33 €.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal du CIAS.

5- Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe « résidence Jacques Weil »

Le Président de séance indique que le compte de gestion du budget annexe « RESIDENCE JACQUES WEIL », présenté par le Receveur municipal, est conforme aux écritures comptables du CIAS.

En investissement le résultat de l'exercice est excédentaire de 1 073.35 € et en fonctionnement le résultat de l'exercice est déficitaire de -581.86 €.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 491.49 €.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2025 du budget annexe « Résidence Jacques Weil » tel que présenté par le Receveur municipal.

6- Approbation du compte de gestion 2025 du budget annexe « MARPA-Les Lilas »

Le Président de séance indique que le compte de gestion du budget annexe « MARPA Les Lilas », présenté par le Receveur municipal, est conforme aux écritures comptables du CIAS.

En investissement le résultat de l'exercice est excédentaire de 3 151.32 € et en fonctionnement le résultat de l'exercice est déficitaire de - 2 182.20 €.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 969.12 €.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2025 du budget annexe « MARPA Les Lilas » tel que présenté par le Receveur municipal.

7- Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe « Résidence Jacques Weil »

En section de fonctionnement, nous observons un léger déficit (- 581.86) malgré des dépenses élevées en eau, chauffage, entretien et alimentation. En recettes, nous observons des produits en hausse liés aux produits de tarification, et la subvention d'équilibre qui vient compenser le budget.

Les dépenses ont augmenté en raison des fluides.

Les recettes sont plus élevées en raison de l'augmentation de la tarification.

En section investissement, pas de dépenses ont été engagées et en résultat, on observe des amortissements qui s'élèvent à 15 911.28€. Les investissements correspondent aux amortissements.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'adopter le compte administratif 2025 du budget annexe Résidence Jacques Weil, tel qu'il leur a été présenté.

8- Approbation du compte administratif 2025 du budget annexe « MARPA Les Lilas »

En section de fonctionnement, en dépenses, ont été dépensés notamment des charges de personnel (+ 9 502.39), des frais d'eau et d'assainissement. En recettes, nous notons des produits de tarifications inférieurs au prévisionnel. (- 14 919.90)

La subvention est venue équilibrer le budget qui est en déficit de -386.74

En section investissement, peu de dépenses cette année avec un solde positif de 3 151.32

Il y a 15 résidents sur 23 logements. Il y a eu des décès et peu d'entrées. Les pistes à l'étude sont de renforcer la communication ainsi que les activités. Le service communication de l'agglomération réalisera un document afin de présenter la MARPA aux personnes extérieures.

Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul accueil temporaire. Une réflexion est menée sur la mise à disposition d'un deuxième logement pour de l'accueil temporaire.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif 2025 du budget annexe MARPA Les Lilas, tel qu'il leur a été présenté.

Monsieur VOIRIN reprend la présidence.

9-Budget annexe « Résidence Jacques Weil »- affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice excédentaire de 491.49
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 10 505.60
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 10 505.60

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 10 477.76 à la section d'investissement de l'exercice 2026,
- De reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 491.49 à la section de fonctionnement de l'exercice 2026.

10- Budget annexe « MARPA Les Lilas »- Affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice excédentaire de 969.12
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 1 633.62
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 1 633.62

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 3 815.82 à la section d'investissement de l'exercice 2026.

11-Budget annexe « Micro-crèche et RAM-DSP »- Affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice excédentaire de 22 164.34
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 16 885.71
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 16 885.71

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 16 885.71 à la section d'investissement de l'exercice 2026.

12- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice déficitaire de - 16 864.70
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 39 927.86
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 39 927.86

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 39 927.86 à la section d'investissement de l'exercice 2026.

13- Budget annexe « Chantiers d'insertion »- Affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice déficitaire de -4 402.89

- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 7 291.96
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 7 291.96

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 7 291.96 à la section d'investissement de l'exercice 2026.

14- Budget principal du CIAS- Affectation des résultats 2025

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat d'exercice déficitaire de -55 150.44
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 93 546.33
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 93 546.33

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le solde du résultat excédentaire de la section d'investissement de 7 703.31 à la section d'investissement de l'exercice 2026.
- De reporter le solde du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 85 843.02 à la section de fonctionnement de l'exercice 2026.

15- Budget annexe « Résidence Jacques Weil »- Budget primitif 2026

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M22

R.J.W.

Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	47 350,76		47 350,76	0,00
001	Résultat d'investissement reporté			10 477,76	
10	Dotations, fonds divers et réserves			873,00	
13	Subventions d'investissement			30 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000		6 000	
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	40 350,76			
23	Immobilisations en cours				
28	Amortissements des immobilisations				
	FONCTIONNEMENT	830 098,94	0,00	830 098,94	
002	Résultat de fonctionnement reporté			491,49	
011	Charges à caractère général	210 513,49			
012	Charges de personnel et frais assimilés	415 000			
016	Dépenses afférentes à la structure	204 585,45			
017	Produits de la tarification			630 000	
018	Autres produits relatifs à l'exploitation			68 075,59	
019	Produits financiers			131 531,86	
	TOTAUX	877 449,70	0,00	877 449,70	0,00

Le principal investissement prévu sera le changement de la centrale incendie.

Monsieur PROST demande si l'augmentation de la tarification a bien été pris en compte. Madame SALEUR répond par l'affirmative et ajoute que les dépenses sont de plus en plus coûteuses et certaines de ces dépenses ne sont pas facturées aux résidents.

Monsieur COGNON remarque que l'agglomération aurait dû augmenter sa subvention en même temps que la hausse des tarifs.

Madame PAZDZIOR demande le nombre de résidents.

Madame SALEUR répond qu'il y en a 43. Afin de faire connaître la résidence, la communication se poursuit ainsi que la mise en place d'activités ouvertes sur l'extérieur.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M22

MARPA

Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	47 350,76		39 726,32	4 059
001	Résultat d'investissement reporté			3 815,32	
10	Dotations, fonds divers et réserves			1 411	
13	Subventions d'investissement			30 500	
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000		4 000	
20	Immobilisations incorporelles	788 ,68			
21	Immobilisations corporelles	38 996,64			
23	Immobilisations en cours				
28	Amortissements des immobilisations				4 059
	FONCTIONNEMENT	543 548,74	0,00	543 548,74	
002	Résultat de fonctionnement reporté	384,74		1 797,46	
011	Charges à caractère général	126 300			
012	Charges de personnel et frais assimilés	357 850			
016	Dépenses afférentes à la structure	59 014			
017	Produits de la tarification			300 000	
018	Autres produits relatifs à l'exploitation			123 728,28	
019	Produits financiers			118 023	
	TOTAUX	587 334,06	0,00	583 275,06	4 059

Les principales dépenses concernent les frais d'entretien sur la chaudière ainsi que le changement de la centrale incendie et du système de la présence verte.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

17- Budget annexe « Micro-crèches et RAM-DSP »- Budget primitif 2026

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M57

PETITE ENFANCE

Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	23 768,92		16 885,71	6 883,21
001	Résultat d'investissement reporté			16 885,71	
21	Immobilisations corporelles	23 768,92			
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections				6 883,21
	FONCTIONNEMENT	230 385,00		230 385,00	
011	Charges à caractère général	223 501,79			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 883,21			
70	Produits des services			8 385	
75	Autres produits de gestion courante			222 000	
	TOTAUX	254 153,92		247 270,71	6 883,21

Il s'agit de dépenses liées aux DSP.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

18- Budget annexe « Portage de repas à domicile »- Budget primitif 2026

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M57

SPRAD

Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	53 841,86		39 927,86	13 914
001	Résultat d'investissement reporté			39 927,86	
21	Immobilisations corporelles	53 841,86			
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections				13 914
	FONCTIONNEMENT	498 850	13 914	512 764	
011	Charges à caractère général	295 250			
012	Charges de personnel	203 100			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		13 914		
65	Autres charges de gestion courante				
70	Produits des services			481 000	
75	Autres produits de gestion courante	500,00		31 264	
78	Reprises sur amortissements			500,00	
	TOTAUX	552 691,86	13 914	552 691,86	13 914

Madame SALEUR informe du recrutement d'un agent pour remplacer l'agent administratif en poste qui part en retraite en juin.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

19- Budget annexe « Chantiers d'insertion »- Budget primitif 2026

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M57		CHANTIER INSERTION			
Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	7 482,04		7 291,96	190,08
001	Résultat d'investissement reporté			7 291,96	
21	Immobilisations corporelles	7 291,96			
23	Immobilisations en cours	190,08			
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections				190,08
	FONCTIONNEMENT	32 000	190,08	32 190,08	
011	Charges à caractère général	5 000			
012	Charges de personnel	27 000			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		190,08		
65	Autres charges de gestion courante				
74	Dotations et participations			22 000	
75	Autres produits de gestion courante			10 190,08	
78	Reprises sur amortissements				
	TOTAUX	39 482,04	190,08	39 482,04	190,08

Les recettes relatives au FSE ne sont pas à jour.

Concernant le chantier en cours à Laharmand, un devis a été fait par un maçon pour terminer les travaux. Le devis est un peu élevé mais il est difficile de faire autrement.

Monsieur COGNON informe de l'embauche d'un agent du chantier d'insertion à l'agglomération.

Monsieur PROST demande si le CIAS peut être partenaire en cas de reprise du Chantier d'insertion par une association. Monsieur COGNON répond que cela sera très compliqué avec la DDETSPP.

Monsieur VOIRIN rappelle que le chantier d'insertion a été une belle aventure.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

20- Budget principal du CIAS- Budget primitif 2026

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2026

M57

CIAS

Cptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	114 254,31	1 174	42 469,31	72 959
001	Résultat d'investissement reporté			7 703,31	
10	Dotations, fonds divers et réserves			3 592	
13	Subventions d'investissement			31 174	
16	Empunts et dettes assimilés	58 700			
21	Immobilisations corporelles	55 554,31			
23	Immobilisations en cours				
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 174,00		72 959
	FONCTIONNEMENT	1 808 274,96	72 959	1 880 059,96	1 174
2	Résultat de fonctionnement reporté			85 843,02	
011	Charges à caractère général	105 150			
012	Charges de personnel	1 113 900			
013	Atténuation de charges			1 000	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		72 959		1 174,00
65	Autres charges de gestion courante	553 724,96			
66	Charges financières	35 000			
68	Dotations aux provisions	500,00			
70	Produits des services			672 716,94	
74	Dotations et participations			1 120 000	
75	Autres produits de gestion courante			500,00	
	TOTAUX	1 922 529,27	74 133	1 922 529,27	74 133

Madame SALEUR rappelle que le budget principal vient aider les budgets annexes avec la subvention d'équilibre. Le budget du CIAS comprend les budgets de la micro-crèche de Soncourt et du relais petite enfance de Villiers-le-Sec.

Madame HUBERT demande à quoi correspond les subventions d'investissement. Madame SALEUR répond qu'il s'agit de la CAF pour la micro-crèche et le RPE.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2026 ci-annexé en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre pour la section d'investissement

21-Modification du tableau des postes- Création d'un poste d'adjointe administrative et un poste d'adjoint technique au portage de repas

Considérant le souhait de recruter un agent sur un poste d'adjoint (e) administratif (ve) afin de remplacer l'adjointe administrative qui part en retraite,

Considérant le souhait de prolonger le contrat d'un agent actuellement en poste,

Considérant que ces postes n'existent pas au sein du CIAS,

Ces personnes sont déjà dans les effectifs. Il n'y a pas de dépenses supplémentaires.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de créer un poste permanent d'adjoint (e) administratif (ve) à hauteur de 35/35^{ème} à compter du 01^{er} mai 2026 pour le portage de repas à domicile,

- De créer un poste permanent d'adjoint (e) technique à hauteur de 17.5/35 à compter du 01^{er} mai 2026 pour le portage de repas à domicile.

Les crédits seront inscrits au chapitre 012 du budget principal du CIAS.

22- MARPA- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences autonomes auprès de la CARSAT

Il s'agit de remplacer l'installation présence verte qui date de 2013 ainsi que d'installer des détecteurs de fumée connectés.

Monsieur PROST demande si la CARSAT va financer à hauteur de 100%. Monsieur VOIRIN répond que la CARSAT attend la délibération pour donner sa réponse.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver l'opération et le plan de financement ci-dessous :

Organismes sollicités	Taux sollicités	Montants sollicités en euros
CARSAT	100%	20 284.54
TOTAL TTC		20 284.54

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à solliciter les aides financières auprès de la CARSAT ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

23- Résidence Jacques Weil- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences autonomes auprès de la CARSAT

La centrale incendie actuelle doit être mise en conformité. Elle présente des signes d'obsolescence et ne répond plus pleinement aux exigences techniques et réglementaires.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver l'opération et le plan de financement ci-dessous :

Organismes sollicités	Taux sollicités	Montants sollicités en euros
CARSAT	100%	23 988 €
TOTAL TTC		23 988 €

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à solliciter les aides financières auprès de la CARSAT ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

24- Autorisation à Monsieur le Président à signer la convention départementale d'insertion pour 2026

La présente convention est conclue pour une durée de deux mois soit du 01^{er} Janvier au 28 février 2026.

Le montant de la subvention est plafonné à 783.93 € dont 156.79 € de financement d'appui.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à signer la convention départementale d'insertion pour l'année 2026 ainsi que tous actes relatifs à la présente délibération.

25- Compte-rendu des actes passés par le Président

Il s'agit de la location d'un logement à la Résidence Jacques Weil à Chaumont à Mme VENDEUR Chantal du 16/02 au 09/03/2026, d'un logement à la MARPA à Froncles à Mme THILLAY Jeannine du 1^{er} au 15 mars 2026, Mme GENS Catherine à compter du 16 mars 2026.

Le conseil d'administration prend acte.

Fait à Chaumont, le

Le Vice-Président du CIAS

Patrice VOIRIN



Le secrétaire de séance,

Lise COURTOIS

